

Gabriel Bergounioux

EA 3850 CORAL / Université d'Orléans

Vers le *Mémoire*, ou comment le structuralisme vint à Saussure

0. Structuralisme vs comparatisme : ce qu'on en dit, ce que c'est¹

L'opposition entre le comparatisme et le structuralisme est généralement acceptée comme la distinction majeure entre deux états d'une même science, la linguistique. Chaque phase correspondrait grosso modo à un siècle : le XIX^e et le XX^e respectivement. Les dates se superposent : l'étude de Franz Bopp (1791-1867) sur la conjugaison indo-européenne (*Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*) en 1816, le *Cours* de Saussure (1857-1913) en 1916. La partition opérée et le type de raisonnement qui est supposé en justifier le principe ont aussi une histoire. Pourtant, elle ne se situe pas à Genève où Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946) n'ont pas de travaux dans le domaine indo-européen mais à Prague, La Haye et New York, ponctuant la trajectoire scientifique de R. Jakobson.

Les affirmations tranchées de Roman Jakobson (1896-1982) sont dans la droite ligne de sa conception *dichotomique*, une approche qui gauchit singulièrement la vision *dualiste* saussurienne comme l'a montré Pétrouff (2004 : 83-87). Si Jakobson a commencé sa carrière universitaire par des travaux philologiques, comme il était d'usage en ces temps, il n'a jamais cessé de s'intéresser à la littérature en vieux slave dans le temps où il se revendiquait de la phonologie, de la théorie de la communication ou d'une linguistique anthropologique. Pourtant, personne plus que lui, peut-être, n'a contribué à durcir auprès du public l'opposition entre deux façons d'analyser les langues. Son émigration aux Etats-Unis où, faute d'un enseignement spécifique, le comparatisme avait été l'affaire de quelques individus (William D. Whitney (1827-1894), et d'une autre façon Leonard Bloomfield (1887-1949)) était une incitation à la critique de la grammaire comparée, à une affirmation de son obsolescence qui donnait un lustre de modernité au paradigme structuraliste. A l'Europe étaient abandonnées les études sur l'indo-européen et la philologie, les vieilles langues et les vieux documents, cependant que la jeune Amérique s'intéressait aux langues vivantes telles qu'on les parle, et à leur organisation immanente.

Cette conception est défendue par André Martinet (1908-1999) une première fois dans les années 30 contre Maurice Grammont (1866-1946), au nom de la phonologie contre la phonétique historique, et une deuxième fois dans les années 50 contre Joseph Vendryes (1875-1960) et Emile Benveniste (1902-1976), dans l'affrontement symbolique qui marque leur opposition pour la domination de la linguistique universitaire en France, en particulier à la Société de Linguistique de Paris.

Pourtant les noms des structuralistes sont aussi ceux de comparatistes. Pas plus que Jakobson, Martinet ne s'est détourné de sa première formation comme en témoigne *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986). Holger Pedersen (1867-1953) et Louis Hjelmslev (1899-1965) au Danemark, Emile Benveniste et Georges Dumézil (1898-1986) en France sont des comparatistes, et Saussure donc ! La distinction entre le comparatisme et le structuralisme, telle qu'elle s'est fixée, est au principe d'une conception téléologique où la linguistique synchronique, sans l'abolir complètement, rendrait surannée l'entreprise diachronique. On a parlé d'un « avant Saussure », par exemple, orientant le procès d'élaboration à partir de son terme. Et pourquoi pas ? La clé du

¹ Cet article résulte d'un travail de lecture collectif du *Mémoire* conduit en compagnie de Charles de Lamberterie, Daniel Petit, Tobias Scheer et Philippe Ségéral.

singe, c'est l'homme. Encore reste-t-il à s'accorder sur ce qu'était effectivement le legs du comparatisme, en particulier dans la conception que Saussure a promue et qui n'est peut-être pas si distincte de ce qui se lit dans le *Cours de linguistique générale*, en sorte que ce seraient les lectures du *Cours* qui souffriraient d'amnésie quand elles ne prennent pas en compte les travaux antérieurs.

Le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878) constitue un champ d'observation privilégié. En effet, cet essai appartient tout entier à Saussure et quoique œuvre de jeunesse, il est tenu en très haute estime aujourd'hui encore. Il est passé à la postérité parce que s'y trouve démontrée l'existence de « laryngales » en indo-européen, une classe de phonèmes (deux pour Saussure, trois aujourd'hui) absente de toutes les langues à date historique (croyait-on) et qui, en s'effaçant, avait perturbé l'évolution du vocalisme, y introduisant en particulier une opposition de quantité (voyelles brèves vs voyelles longues). Saussure préférerait parler pour sa part de « coefficients sonantiques » mais, quel que soit le nom qu'on donne à ces phonèmes, leur confirmation épigraphique a été acquise grâce au déchiffrement des caractères hittites pratiqué par Jerzy Kuryłowicz (1895-1979) en 1927.

Cette contribution se propose de prendre la mesure de ce que la grammaire historique a dû produire à des fins explicatives pour déterminer comment, de l'intérieur même du comparatisme, le structuralisme a pu être élaboré. Qui serait mieux placé pour nous l'apprendre que Saussure lui-même dans le dédoublement de sa recherche, du comparatiste du *Mémoire* au structuraliste du *Cours* ? Dans les débats actuels de la saussurologie, entre ceux qui voient dans Saussure l'annonce d'une rupture radicale (Simon Bouquet par exemple) et ceux qui privilégient la continuité de l'œuvre (Johannes Fehr) en montrant la permanence des thématiques, nous souhaiterions présenter un troisième terme : la présence, dès le *Mémoire*, d'une conception structuraliste, solidaire du comparatisme et le dépassant pourtant.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la question du vocalisme indo-européen, tel qu'il a divisé depuis les premiers travaux de Bopp la communauté comparatiste (un problème homologue s'est posé pour une partie du consonantisme dont il ne sera pas traité ici). Nous montrerons ensuite de quelle façon Saussure s'est trouvé conduit à poser les termes de l'équation d'une façon radicalement neuve, en particulier à partir du concept de « système » qu'il inscrit dans le titre de son ouvrage, à la fois dans une filiation boppienne et dans la nouveauté de l'acception.

1. Une difficulté de la grammaire comparée des langues indo-européennes : le vocalisme

Les concordances entre langues ayant été notées par Gaston-Laurent Cœurdoux (1691-1779) en 1768 et par William Jones (1746-1794) en 1786, c'est à Bopp que revient le mérite d'avoir établi les règles de correspondance phonétique entre les dialectes de la famille indo-européenne. Lorsqu'il rédige sa *Grammaire comparée* (1833-1849), son premier travail est de réduire les différentes écritures à une transcription en alphabet latin, enrichie de diacritiques, équivalent imparfait mais heuristique d'un alphabet phonétique. La détermination de la valeur des lettres n'est pas fondée sur la phonétique instrumentale (elle n'existe pas à cette époque) mais sur le rapprochement entre les moyens graphiques du latin et les descriptions védiques de la langue sanscrite.

1. 1. L'inventaire de Bopp

De l'œuvre de Franz Bopp (1791-1867), trois traits sont à retenir parce qu'ils sont nécessaires à la suite de l'explication :

- 1°) Bopp ne s'intéresse pas à l'indo-européen mais aux langues indo-européennes. Il fait de la grammaire comparée plutôt que de la grammaire historique. Autrement dit, il ne s'assigne pas pour objectif la *reconstruction*. Cependant, au fur et à mesure qu'il établit des corrélations, il est conduit à définir des racines au principe des formes dont il recense les attestations dans les langues. Transcrivant des racines supposées, il est tenu de procéder à des choix entre des phonèmes qui seraient primitifs et d'autres qui résulteraient de leurs métamorphoses dans les différentes langues. Pour autant, Bopp ne s'assigne pas pour fin d'établir une liste raisonnée des sons, même s'il est aisé de la reconstituer à partir de ses exemples. Prenant pour modèle le sanscrit, qui est alors considéré comme la plus proche de la langue mère, Bopp conjecture deux voyelles, *a* et *a* long, à quoi s'ajoutent deux sonantes² : *r* et *l*, et deux glides : *i* et *u*. Le *e* et le *o* seraient des évolutions

² Une sonante est un phonème dont la définition est ordinairement consonantique mais qui peut devenir centre de syllabe : on distingue les sonantes liquides (*r* et *l*), présentes en tchèque ou en sanscrit par exemple, et les sonantes nasales (*m* et *n*). Saussure traite les glides (ou semi-voyelles) comme des sonantes.

occidentales du groupe indo-européen, donc des modifications tardives dans cette superposition de données chronologiques et spatiales qui conçoit la diffusion linguistique comme une migration venue d'une zone située à l'est de l'Iran. Il note la dissymétrie entre les correspondances relativement régulières des consonnes (et lorsque ce n'est pas le cas, en arménien par exemple, il est réticent à reconnaître la parenté indo-européenne) et l'irrégularité des correspondances vocaliques.

2°) Par sanscritocentrisme, Bopp suppose donc une prévalence du *a* résultant des opérations de la grammaire paninéenne (gouna et vriddhi³). Ce faisant, il affecte aux formes qu'il détermine un encodage vocalique inhérent à la séquence radicale ou morphématique. Saussure résume ainsi cette conception :

Bopp et ceux qui suivirent immédiatement l'illustre auteur de la Grammaire comparée se bornèrent à constater qu'en regard des trois voyelles *a*, *e*, *o* des langues européennes, l'arien montrait uniformément *a*. L'*e* et l'*o* passèrent dès lors pour des affaiblissements propres aux idiomes de l'Occident et relativement récents de l'*a* unique indo-européen. (Saussure, 1878/1970 : 4)

Il contrevient à l'hypothèse de Grimm concernant le caractère primitif de l'apophonie⁴ - qui est en général conçue comme une caractéristique de la grammaire sémitique - dans les langues germaniques. Comme l'a montré Philippe Ségéral, les indo-européanistes, tout au long du XIX^e siècle, ont manifesté des réticences à admettre ce procédé dans le groupe indo-européen. En réalité, toute la théorie des racines est en jeu dans cette question. Selon qu'on considère la voyelle comme constitutive de la racine, ayant un timbre spécifique et immuable dans sa forme de base, ou qu'on s'en tienne au contraire à l'existence d'une simple position vocalique dont le remplissage (ou l'absence de remplissage) sera prescrit par la forme morphologique actualisée de la racine⁵, la théorie de F. von Schlegel (1772-1829) est infirmée ou confirmée⁶.

3°) Une fois établie la forme des racines, le plus souvent sous la forme d'un monosyllabe construit autour d'une voyelle déclarée, Bopp se consacre à l'agglutination des unités pleines soudées aux racines et progressivement réduites à l'état de suffixes ou de désinences. On se rappelle que le principe de la démonstration faite en 1816 n'est pas fondé sur la ressemblance des racines mais sur la correspondance des morphèmes, en commençant par les désinences verbales. Les changements internes des timbres radicaux sont donc un embarras, puisque l'attention se porte principalement sur l'extrémité droite du mot.

1.2. Curtius

Il ne semble pas nécessaire de reprendre l'ensemble des hypothèses émises par les linguistes, mais il est indispensable de recenser celles qui ont inspiré, fût-ce négativement, Saussure, et qu'il cite. C'est le cas du travail de Georg Curtius (1820-1885), en 1864, dont Saussure dit :

M. Curtius montrait que l'*e* apparaît à la même place dans toutes les langues d'Europe, qu'il ne peut par conséquent s'être développé indépendamment dans chacune d'elles. Et partant de l'idée reçue que la langue-mère ne possédait que les trois voyelles *a*, *i*, *u*, il tira cette conclusion que tous les peuples européens avaient dû traverser une période commune, où, parlant encore une même langue, ils étaient déjà séparés de leurs frères d'Asie : que durant cette période une partie des *a* s'étaient - sous une influence inconnue - affaiblis en *e*, tandis que le reste persistait comme *a*. Plus tard les différentes langues ont laissé s'accomplir, séparément

³ Le gouna et le vriddhi correspondent à deux états d'accroissement du vocalisme interne de la racine dans la grammaire sanscrite : sur une racine du type *vid-*, le gouna correspond à l'insertion d'une voyelle brève (*vaid-* > *ved-*), le vriddhi à celui d'une voyelle longue (*vaaid-* > *vaid*).

⁴ L'apophonie est une alternance vocalique conditionnée par la morphologie (sur le modèle de l'anglais : to *sing*, I *sang*, *sung*) ; c'est un des procédés majeurs de la dérivation morpho-lexicale. Le timbre vocalique, inséré dans la chaîne consonantique, fait office de marqueur morphologique.

⁵ Sur cette question, voir les travaux de J. Lowenstamm sur le « chemin apophonique » et l'illustration qu'en donne la thèse de Philippe Ségéral (1995).

⁶ Pour Schlegel, le comportement des racines aboutit à une tripartition entre :

- le modèle isolant du chinois (aucune modification, que ce soit à l'intérieur ou à l'extrémité des unités, seulement une juxtaposition de type syntaxique)
- le comportement flexionnel de l'indo-européen (pas de modification morphologique interne, tout se fait par affixation, la syntaxe jouant un rôle secondaire),
- la transformation apophonique des langues sémitiques quand l'alternance des voyelles dans les séries trilitères aboutit à des modifications morphologiques internes.

Ce point est discuté dans la préface qu'a donnée Bréal à la traduction du premier tome de la Grammaire comparée de Bopp en 1866 aux pages XXIII-XXV.

les unes des autres, un second scindement de l'*a* qui a produit l'*o*. Au sud de l'Europe néanmoins, cette voyelle a dû prendre naissance dès avant la fin de la période gréco-italique, vu la concordance de l'*o* des deux langues classiques (...). (*Ibid* : 4)

Même si, dans une note, Saussure signale les réserves formulées à l'encontre de sa propre théorie par Curtius, la conclusion demeure que le proto indo-européen (désormais : PIE) ne connaîtrait qu'un seul timbre, le *a*, et une opposition de quantité : *a* bref vs. *a* long. Le *a* se serait successivement décomposé en *a* et *e* (en Europe) puis, ce qui restait du *a* aurait connu un nouveau scindement aboutissant à la distinction du *a* et du *o* (en gréco-italique). Ce système est repris par Fick qui relève en particulier des phénomènes d'ablaut (apophonie).

1.3. Schleicher et l'alpaïsme

August Schleicher (1821-1868) a procédé à une relecture d'ensemble de la synthèse rédigée par Bopp mais son travail s'est trouvé rapidement discrédité par les théories des Junggrammatiker, qui ont déconsidéré ses travaux, au demeurant très critiqués par Saussure. S'il est encore couramment mentionné dans les histoires de la linguistique, il le doit à sa proposition d'une théorie darwinienne de la linguistique et à la témérité de sa fable en PIE qui le contraignait à systématiser le consonantisme et le vocalisme. On partira de ces deux traits pour analyser l'interprétation qu'il a donnée des voyelles dans la langue-mère.

Du darwinisme d'abord, il conserve l'idée soulignée par Spencer que dans les organismes⁷, le processus d'évolution est synonyme de complexification. Les langues observables, au moins par un témoignage scriptural, sont le résultat d'une histoire qui, partant de l'unité, le PIE, a abouti au foisonnement des idiomes. L'auteur demeure sanscritocentriste et il appréhende la langue des Védas comme l'état le plus archaïque du PIE. Constatant la ramification du vocalisme, il en déduit que la présence massive du *a* en sanscrit est un reflet de l'état premier dans sa simplicité d'expression. C'est ce qu'on appelle « l'alpaïsme », c'est-à-dire l'hypothèse qu'il existe une voyelle dominante, le *a*, laquelle existe de façon autonome, comme un timbre particulier, mais aussi comme élément de renforcement des autres voyelles dans une adjonction sous sa forme brève (correspondant au *gouna*) ou longue (*vridhi*) pour étoffer le vocalisme d'une racine.

Admettant dans chaque série vocalique deux degrés de renforcement produits par l'adjonction d'un ou de deux *a*, il [Schleicher] posait pour la série de l'*a* les trois termes *a aa āa*. (*Ibid.* : 5)

Ainsi s'explique la notation utilisée par Schleicher, et qu'on retrouve chez Brugmann et ensuite chez Saussure, dans le *Mémoire*, quand *a* sert à noter l'équivalent d'un timbre vocalique non réductible à une sonante, *a*₁ notant *e*, *a*₂ notant *o*. Cet usage, qui ne simplifie pas la lecture des textes, est au point de départ de la critique des Junggrammatiker. Saussure utilise pour sa part la notation *a* quelquefois pour le timbre *a* proprement dit (lequel n'existe pas en PIE), d'autres fois pour sténographier « une voyelle quelconque ». Le système de Schleicher est appliqué par Amelung (1871) qui, se confrontant aux données, est amené à conclure à la dualité du *a* et du *e* dès le PIE, une hypothèse qu'il confirme dans sa discussion avec Leo Meyer.

1.4. Brugmann et Osthoff

La critique des Junggrammatiker, de Karl Brugmann (1849-1919) surtout mais aussi de H. Osthoff (1847-1909), porte sur trois points :

- (i) refus d'un monovocalisme primitif en *a* au profit d'une pluralité de timbres dont au moins trois reçoivent une dénomination indiquée :

M. Brugmann (...) fait remonter l'existence de l'*e*, en tant que voyelle distincte de tout autre, à la période indo-européenne, sans prétendre par là que sa prononciation ait été dès l'origine celle d'un *e* ; et il en désigne le prototype par *a*₁. Concurrément à cette voyelle, le même savant trouve (...) un phonème plus fort qu'il appelle *a*₂ et dont la naissance serait provoquée par l'accent. (*Ibid.* : 6)

- (ii) extension du vocalisme à une classe de diphtongues ;

⁷Selon Schleicher, la langue est un organisme, avec ses phases de développement et de sénescence, et la linguistique relève des sciences de la nature.

- (iii) intégration, dans les centres de syllabe, des éléments sonantiques : outre le *r* déjà repéré par Bopp grâce à sa présence en sanscrit (et dédoublé par *l*), est ajoutée la nasale *n* (dédoublée par *m*) que Saussure avait découverte au lycée sur un texte grec sans savoir qu'il l'inventait⁸.

A la série des sonantes, sont ajoutés le *i* (*j*) et le *u* (*w*) qui peuvent apparaître à titre de consonnes ou de voyelles selon l'organisation phonotactique des séquences, c'est-à-dire sur un mode syllabique qui leur attribue ou non l'accent, selon un fonctionnement comparable à celui des liquides et des nasales.

2. De l'Essai au Mémoire

Saussure rejoint Leipzig à l'automne 1876. Il assiste à de nombreux cours, en particulier ceux de Curtius, mais très peu à ceux de Brugmann et Osthoff avec lesquels les rapports iront toujours se dégradant. Ces deux Junggrammatiker se revendiquent d'une forme scientifique détachée des grands débats idéologiques (pas d'anthropologie, de mythologie comparée, pas même de paléontologie linguistique), et d'une rigueur dans la démonstration. C'est d'eux que Saussure attend la reconnaissance de ses travaux soutenus dans le Mémoire qu'il présente non comme un travail universitaire mais comme un essai. Il ne rencontrera qu'une hostilité malveillante et il tentera de se défendre de certaines accusations dans une série de notes qu'il ne publiera pas (cf. en particulier Saussure, 1995). Pourtant, le Mémoire n'était pas sa première tentative d'élucider la question du vocalisme indo-européen mais la deuxième, et si sa première approche avait été contenue dans les limites d'un article dont il va être question au point suivant, la version à laquelle est restée liée son nom est un ouvrage qui ne compte pas moins de deux cent soixante-huit pages.

2.1 Un premier « Essai » (1877)

En 1877, Saussure publie, aux pp. 379-390 du tome III des *Mémoires* de la Société de Linguistique de Paris (SLP) un article intitulé « Essai d'une distinction des différentes *a* indo-européens ». Ce travail a été lu à la Société le 21 juillet 1877 (cf. T. de Mauro, *loc. cit.* : 326). Le titre est à comprendre comme l'affirmation de principe d'une pluralité des voyelles présentes primitivement en indo-européen ; en particulier, Saussure apporte un élément décisif dans les correspondances entre le grec et le sanscrit pour soutenir la présence d'un *e* en PIE.

D'un côté, Saussure confirme l'idée de Brugmann d'une tripartition des voyelles en *a*, *e* et *o* mais il est amené à conclure que la situation doit supposer un quatrième terme. Chemin faisant, il donne plusieurs aperçus sur le fonctionnement du vocalisme qui ne correspond pas seulement à la présence de telle ou telle unité dans un inventaire. Il se révèle une distribution spécifique puisque *a/o* apparaissent en distribution complémentaire avec *e* :

(...) si *a* et *o* s'équivalent dans les langues classiques devant les liquides et forment à eux deux un groupe opposé à *e*, dans d'autres conditions les rapports seront probablement les mêmes. (Saussure, 1877 : 381)

Cet essai amorce la rupture avec un raisonnement qui, consacré à la comparaison entre langues apparentées, omet de constituer les unités assignées à chaque langue en « système » : « Le système des *a* <càd des voyelles> prendrait donc en grec et en latin la forme suivante (...) ». Par ailleurs, intégrant l'idée de système, Saussure procède à deux types d'équivalence : d'une part, d'une langue à l'autre, comme tout comparatiste qui se respecte, en recourant non à la correspondance des unités mais à celle des systèmes ; d'autre part, à l'intérieur d'une seule langue lorsqu'il constate, comme pour le *e/o* qu'il oppose finalement dans son dédoublement au seul *a*, un phénomène d'alternance. C'est l'alternance, ou plutôt un constat d'absence, qui conduit Saussure au recours à la notion de caractère « négatif » : « Le caractère de cet *a* en sanscrit est tout négatif ; il ne s'affaiblit jamais en *i* ou en *u*. » (Ibid., p. 382). Or, le caractère négatif d'une marque, d'un trait, ou plus généralement d'une corrélation est déjà une proposition structurale en ce qu'elle constitue un élément sans autre existence que sa contrepartie virtuelle dans un système (ici, un *a* qui permuterait avec *i* et *u*). Il est substitué, à une définition substantielle des unités, une définition relationnelle.

Cet « essai » a des limites que Saussure est le premier à reconnaître quelques mois plus tard :

Je suis obligé de retirer plusieurs des opinions que j'ai émises dans un article des *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* intitulé *Essai d'une distinction des différents a indo-européens*. (Saussure, 1878/1984 : 3).

⁸ Saussure avait eu l'intuition de la valeur sonantique du *n* en 1873 (il a seize ans) à la lecture d'un extrait d'Hérodote. Cf. pour les détails, Tullio de Mauro, in Saussure (1916/1972) : 324.

Il a cependant conforté l'existence d'une alternance, c'est-à-dire d'une distribution complémentaire des timbres vocaliques. Il est ainsi à même d'élaborer deux propositions :

(i) une notion de « puissance » (c'est-à-dire le contraire d'une différence de nature remplacée par une différence de degré) qui confirme Brugmann : « Ils <e et o> sont en effet de même nature : c'est une même voyelle à deux puissances différentes. » (Saussure, 1877 : 383) ;

(ii) la conviction d'une formule apophonique des langues indo-européennes, héritée du PIE. Indifférence à la substance sonore (l'identification du timbre) et primat d'une organisation morphologique de la distribution, les deux principes qui vont aboutir à la rédaction du *Mémoire* sont en place, en dépit d'erreurs de détail qui ne ralentissent guère le progrès de la réflexion tant les deux publications sont proches.

2.2 L'accomplissement du *Mémoire*, sa réception, son devenir

A première vue, c'est un modèle de travail comparatiste et s'il n'avait été aussi injustement critiqué par Brugmann et par Osthoff⁹, il aurait pu trouver la place la plus éminente dans l'épopée néo-grammairienne. Tel n'a pas été le cas en sorte qu'on pourrait faire de la réception des œuvres l'un des traits fondateurs du saussurisme, entre les attaques des Junggrammatiker, les problèmes d'édition du *Cours* et la publication tardive des notes. On trouve un écho de la dénégation dont a été l'objet le *Mémoire* dans les cahiers remplis par Saussure en réponse à Brugmann (*op. cit.*) et à J. Schmidt (Saussure, 2002).

Saussure abandonne Leipzig pour Paris, avec les conséquences que l'on sait, en particulier sur la formation de Meillet et Grammont et l'émergence d'une école française de linguistique, puis il retourne à Genève. Les deux éditeurs du *Cours* n'ont pas été des comparatistes, ni *stricto sensu* des continuateurs des principales intuitions de celui qu'ils déclaraient pour maître. Ils ont accompli, et c'est inéluctable, une œuvre personnelle. Les élèves parisiens, qui n'ont jamais marchandé leur admiration, ont pourtant, l'un et l'autre, travaillé dans des voies qui n'étaient pas non plus celles de leur professeur de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Grammont, après avoir réfléchi sur la dissimilation, se consacre à la phonétique et l'orientation de ses études le conduit à devenir l'adversaire autodésigné de Martinet dans le débat du *Français Moderne*.

Meillet, qui n'a pas tiré toutes les conséquences des propositions du *Cours de linguistique générale* – il en reconnaît volontiers le mérite mais il n'en a pas volontiers l'usage – demeure réticent quant aux conclusions du *Mémoire*. Il admet cependant :

Voici le principe de la doctrine. Toutes les alternances vocaliques qu'offrent les anciennes langues indo-européennes sont ramenées à celle d'une seule et même voyelle qui, tantôt à la forme *e*, tantôt la forme *o*, et tantôt manque tout à fait. (...) <Meillet explique ensuite le fonctionnement des laryngales> Le vocalisme indo-européen était ainsi réduit à un système rigoureux où toutes les alternances régulières employées dans les formes grammaticales trouvaient leur place naturelle, et qui s'impose par là même à l'esprit avec la clarté de l'évidence. La théorie de l'élément qui est représenté en sanskrit par *i*, en latin par *a*, etc., conduisait à poser des racines dissyllabiques dont cet élément constitue la seconde tranche ; toute une série de formes des sonantes, les sonantes « longues », étaient expliquées par là. (...) La découverte du système des voyelles indo-européennes trouvait sa vérification par ceci, qu'elle permettait pour la première fois d'interpréter correctement de nombreux faits de phonétique et de morphologie. (Meillet, 1915/1952 : 176)

La réception du *Mémoire sur le système des voyelles dans les langues indo-européennes* n'a pas pu profiter de la révision opérée en linguistique à partir des propositions du Cercle Linguistique de Prague. Ceux-ci ne le citent pas pour des raisons qui sont liées à la critique de l'indo-européen entreprise par Troubetzkoy (cf. Sériot) et l'opposition forcée du comparatisme et du structuralisme renvoyait le premier livre de Saussure à une méconnaissance que l'extrême difficulté du texte ne pouvait qu'encourager. Un historique des lectures successives de la théorie des laryngales a été esquissé par O. Szemerényi, (1973) qui en démontre le très lent progrès et les confirmations successives.

3. Le concept de « système » dans le *Mémoire*

Ainsi, le structuralisme de Saussure ne se présente pas comme une révision de son jugement, un renoncement survenu au moment d'établir les principes d'une linguistique générale, mais comme un concept produit par la nécessité de mener à leur terme des analyses comparatistes concernant le vocalisme de l'indo-européen. On en trouve une anticipation dans une formule comme celle-ci :

⁹ On pourra se reporter aux extraits donnés par Tullio de Mauro (*op. cit.* : 328).

La véritable définition de a_2 est, ce me semble : la voyelle qui, dans les langues européennes, alterne régulièrement avec e au sein d'une même syllabe radicale ou suffixale. (Saussure, *ibid.* : 66)

Le terme « système » qui est donné dans le titre du *Mémoire* n'est rien d'autre, nous le savons par notre lecture du *Cours de linguistique générale*, que celui employé par Saussure pour nommer ce que nous désignons par « structure »¹⁰. Comment peut-on, sans anachronisme, qualifier de structural ce livre ? Nous allons tenter d'y répondre et, chemin faisant, nous essaierons de critériser les caractères qui valident, ou non, le caractère structural d'une théorie, en particulier linguistique.

3.1 Ce que le *Mémoire* dit des voyelles

Comme le titre l'indique, le *Mémoire* se propose de reconstituer un état archaïque du système vocalique de l'indo-européen, avant la « dispersion ». Il s'agit d'un état archaïque et non primitif : Saussure introduit des éléments de diachronie à l'intérieur de sa reconstruction en sorte qu'il procède plus exactement à la reconstruction d'une série d'états sans chercher ni datation absolue, ni même la systématisation des états (ce que serait un PIE 1, 2, 3...) au cours de ce qu'il appelle la « période proethnique ». S'il distingue des sous-ensembles qui partagent tel ou tel trait, il s'abstient de toute hypothèse concernant la carte des « migrations ».

La notion de *système* est inséparable de la dimension diachronique du phénomène en ce que l'explication ne reposera pas sur une série de correspondances entre PIE et langues indo-européennes attestées mais, à l'intérieur du PIE, sur la définition du vocalisme comme structure, avec un correspondant dans le système des différents groupes qui en sont issus selon une série de bifurcations :

- langues asiatiques (ou ariennes) vs langues européennes ;
- langues asiatiques divisées en sanscrit et iranien ancien ;
- langues européennes divisées en groupe du nord (germanique, slave, baltique plus celtique) vs groupe du sud (grec et latin, plus arménien).

Ce n'est finalement pas un système que reconstruit Saussure mais au moins quatre (PIE, langues asiatiques, groupe nord des langues européennes, groupe sud des langues européennes) comme il le figure dans un schéma qui conclut son chapitre IV (p. 116). On trouve ainsi, par fragments, des pans du système de telle ou telle langue.

On a souvent opposé structure et changement. Ici rien de tel, ne serait-ce que parce que Saussure ne s'occupe pas du changement comme processus mais des changements comme résultats (la correspondance n'est pas sur une langue mais sur trois groupes de langues). Il ne s'interdit pas d'émettre des hypothèses sur la manière dont on a pu passer d'un état à l'autre (prothèses et épenthèses, enchaînement syllabique, analogie morphologique...), sans jamais en faire un argument, tout au plus une vérification des vraisemblances et ressemblances. C'est seulement la correspondance entre différents systèmes en équilibre qui lui permet de conjecturer l'ancienneté ou la récence des oppositions (et non des formes). S'il y a un raisonnement concernant les transformations, l'étude n'est pas ce qu'elle avait toujours été, ascendante (reconstruire des formes dans une notation transcrivant l'ensemble des phonèmes) puis descendante (comment, à partir de telle forme reconstruite, aboutir à telle forme attestée). L'objectif n'est pas de découvrir des entrées, des points de départ, bref des racines, mais un système phonologique. On se détache de l'immanence des produits relevés dans les différentes langues pour accéder à une représentation de la structure qui n'est inscrite dans aucune forme en particulier étant inscrite dans toutes. De plus, la forme changeante des racines et des suffixes, avant d'être imputable à une évolution, l'est avant tout à l'apophonie qui est parfaitement synchronique.

Que constate Saussure ? Qu'en rapprochant les systèmes phonologiques arien et européen, nord-européen et sud-européen, grec et latin (à chaque fois, la détermination s'opère non par l'analyse d'une langue mais par la différence entre deux langues ou groupes de langues), il se découvre un jeu de différences qui ne peut s'expliquer autrement que par la présence, en PIE, d'une distinction présente dans le système avant toute divergence entre idiomes. Le système n'est pas allé du simple au complexe comme le voulait le darwinisme de Schleicher puisque le vocalisme le plus ancien qu'on puisse dessiner suppose au contraire un inventaire de supports accentuels, donc de centres syllabiques potentiels, plus complexe que celui des langues connues : non seulement les timbres répertoriés mais une série de sonantes comprenant les liquides r et l , les nasales, les glides et les laryngales. Dans son indifférence à la nature acoustique des voyelles, et sans souci de réalisme phonétique, Saussure conserve les notations a_1 , a_2 ou a et

¹⁰ G. Dumézil a expliqué qu'il avait la même préférence pour « système » dans l'explication des trois fonctions mais qu'il avait renoncé à ce terme parce qu'on l'avait convaincu qu'un *système* était de l'ordre d'une convention explicite quand une *structure* n'inférait rien de tel. Revenant sur ce choix lexical qu'il avait entériné pour caractériser les trois fonctions, Dumézil notait avec ironie qu'il aurait pu maintenir sa préférence puisqu'on parle de « système solaire ».

d'autres tout aussi peu transparentes tout simplement parce qu'il ne s'agit que de correspondants d'une seule véritable voyelle de timbre plein qu'il note par convention *e*.

3.2 Les éléments

Ainsi, du système à la structure, du *Mémoire* au *Cours*, se lit une continuité parfaite. Certes, on ne trouve pas ces concepts qui ont fini, au terme de l'intense travail de vulgarisation pédagogique auquel l'ouvrage posthume de Saussure a donné lieu, par tenir lieu de repères à la discipline. Pas d'opposition *langue/parole*, et qu'en ferait-on dans une analyse qui s'appuie sur des textes dont les derniers locuteurs ont disparu depuis des siècles ? Pas de théorie du *signe*, partagé entre *signifiant* et *signifié*, pas d'*arbitraire*, pas de sémiologie. Si le signe a servi de modèle aux constructions des sciences humaines et sociales au moment où elles sont venues se mettre à l'école de la linguistique, on se rappelle que Benveniste se défiait d'une théorie qui fixait ses observations à un degré si complexe, si élaboré de la théorie de la langue. Il opposait pour sa part un structuralisme américain qui se fondait sur des corpus analysés en constituants immédiats et un structuralisme européen, dont la visée était indifférente aux textes, tout entière centrée sur l'élaboration de systèmes, de structures abstraites des occurrences qui en apporment le témoignage.

Déjà, on remarque l'indifférence foncière de Saussure pour toute approche qui privilégierait le sens (et a fortiori pour une explication anthropologique ou « réaliste », référentialiste des phénomènes linguistiques). A peine traduit-il certaines des formes qu'il cite. S'il rencontre une unité, ce ne sont pas des mots auxquels il s'attache, mais des morphèmes qu'il distribue en trois classes : racines, suffixes, désinences. Encore ne dit-il à peu près rien des désinences et ramène-t-il, pour l'essentiel, le traitement des suffixes à celui des racines. La composition de ces trois éléments aboutit à deux grandes classes, déterminées par la différence de leurs désinences, les éléments nominaux (noms et adjectifs) et verbaux. Mais l'emploi de « morphème », qui laisse entendre qu'on associe une séquence phonétique à une valeur, outrepassé les intentions de l'auteur qui ramène à la phonologie la pertinence des segmentations introduites dans l'énoncé et les mots, sans recours au sens.

Ce qui se dessine est une théorie des *éléments* (ou des *cellules*, des *unités morphologiques*, ce sont ses termes) qui concourent à la détermination des atomes du rang immédiatement supérieur à celui des phonèmes. Démentant Bopp, Saussure aboutit à la conclusion suivante : il n'existe qu'une voyelle de timbre plein en PIE qu'il note par « a » (= *e*). Trois mécanismes obscurcissent cette particularité dans l'observation scrupuleuse des monuments épigraphiques :

- la vocalisation des sonantes (cf *r* syllabique devenant *er-* ou *or-* en grec, *Mémoire*, p. 127),
- la disparition de deux d'entre elles (les deux laryngales découvertes par Saussure), détectables par leurs effets,
- la réalisation du vocalisme de la racine sous trois formes distinctes (sans voyelle, avec *e* et avec *o*).

Ce dernier point est le plus important : Saussure démontre qu'une même racine se présentant sous trois formes, chacune des réalisations lexicales a pu aboutir à un produit, ce qui accroît les écarts entre les résultats dans chacune des langues observables à date historique). On aura reconnu un effet classique des processus apophoniques.

Pour assurer ses conjectures, Saussure doit rompre avec l'évidence de la racine comme constituée d'une suite de consonnes et de voyelles. Il commence même par remettre en cause cette distinction fondamentale, et c'est ainsi qu'on peut comprendre ses polémiques, dures et souvent inédites, avec Brugmann et J. Schmidt concernant le statut des sonantes. Dans sa conception, la racine et le suffixe sont des séquences, mono ou dissyllabiques, agrégeant autour d'une position vocalique monotone (*e*, *o* ou rien) des éléments (presque indifférents) à gauche et une succession d'éléments à droite dont la combinabilité est strictement contrainte, plus encore pour les suffixes qui sont tenus à un répertoire limité de consonnes. Racines et suffixes sont à distinguer de la notion de syllabe puisque, par apophonie, la voyelle sera ou non réalisée, et qu'elle pourra couvrir, en cas de réalisation, un ou deux sites syllabiques.

3.3 Le PIE, langue apophonique

Dès lors que le PIE est une langue apophonique, le timbre vocalique n'est plus encodé dans la structure de la racine, pas plus que dans le suffixe (Saussure ne traite pas le cas de la désinence). L'ensemble des opérations de transformation qui s'exercent sur les éléments se résume à deux et à deux seulement : partant d'un état de la racine où la position vocalique est remplie par *e* (cette position pouvant correspondre au premier élément d'une diphtongue aussi bien, comme /*ei*/ ou /*eu*/), une opération efface le *e*, une autre y substitue un *o*.

D'un point de vue structural, les conséquences sont nombreuses. La linéarité du signifiant n'est pas remise en cause mais elle intervient dans un processus de discontinuité, le non remplissage de la position vocalique correspondant par exemple à un phénomène de déplacement de l'accent. La permutation intervient sur une position vocalique à ceci près qu'elle disjoint des qualités de l'élément : une position vocalique vidée peut conserver son vocalisme, après exclusion du *e*, en vocalisant une sonante qui était jusqu'alors sur une place consonantique. Ainsi les laryngales disparues ont elles pu laisser une trace. De surcroît, la permutation comprend dès son principe une position zéro comme l'un des deux cas possibles de transformation de l'état initial de la racine (et Saussure, s'il oppose forme pleine et forme vide, ou forme forte et forme faible, prend bien soin de préciser qu'entre la racine avec *e* et la racine avec *o* il n'existe aucune préférence à accorder, même s'il attribue à la première le degré 1 et à la seconde un degré 2).

Ce qui se dessine avec l'apophonie, c'est la présence d'un morphème discontinu et ce n'est pas pour rien que Saussure se déclare intéressé, pour le PIE, par un raisonnement qui se fonderait sur l'infixation. Mais au-delà, il y a encore la question de la « cellule », de l'élément de base à déterminer. La brique de la reconstruction en PIE n'est pas une racine monosyllabique comme l'avaient cru les comparatistes, c'est ce qui dépend de la position alternante de l'apophonie. L'ensemble du système, et en particulier les laryngales, tourne tout entier autour d'un gouvernement par une tête qui se caractérise comme variable et « vidable ».

4. Conclusion

Il nous semble difficile de refuser au *Mémoire* une qualification structuraliste. Aucun critère attendu, dans la tradition européenne, ne peut lui être dénié. Marie-José Béguelin (2003) en faisait la remarque, même l'essentiel de l'appareil de démonstration est interne. L'indifférence au référent et à l'anthropologie, la force des arguments synchroniques, l'algèbrisme de notations non substantialistes (en particulier les coefficients sonantiques), la caractérisation par des distributions et des permutations, j'ajouterais l'investissement de la phonologie dans la morphologie et l'indifférence au sens, tout fait du *Mémoire* un texte structural. Pourquoi ne le sait-on pas ? Parce que les structuralistes ne s'y intéressent guère, et que le texte est à peu près incompréhensible. La façon dont procède Saussure, la dispersion dans les exemples, la rapidité de ses conclusions, le byzantinisme de ses notations, tout devait conduire à ne retenir de Saussure que le *Cours*.

Ce qui a déterminé chez Saussure l'irruption du structuralisme dans le comparatisme, c'est la reconnaissance du fait apophonique et de son fonctionnement, jusque dans cette conclusion extrême que les voyelles longues n'étaient pas présentes au départ, qu'elles étaient le résultat d'une combinaison avec des unités disparues, des coefficients sonantiques : les laryngales. Il n'y a pas d'opposition de quantité en indo-européen (c'est un produit d'évolution de *e* et d'un coefficient sonantique, ou d'un coefficient sonantique et d'une laryngale). Quant à l'opposition de qualité (timbre), elle se transforme en un effet de l'apophonie, en sorte que le système des voyelles en PIE ne se présente pas sous la forme d'un tableau des réalisations substantielles mais comme le paradigme des unités possibles occupant une position vocalique abstraite et dont la liste se résume à : *e*, *o*, zéro, en combinaison avec des unités ambivalentes, les sonantes. Pas de refus plus net du substantialisme que cette conclusion : le *a*, que Schleicher avait promu comme l'élément de base, qui sert encore aux notations saussuriennes, n'existe pas en PIE ; il n'est qu'un produit d'une combinaison dont l'un des termes a disparu et dont l'autre est absent, celui d'une laryngale que Saussure note *A* quand le *e* a été évincé de la racine ou du suffixe.

A ce compte, il ne paraît pas admissible qu'on puisse reconstruire l'histoire du structuralisme, au moins en Europe, sans prendre en compte l'impulsion du *Mémoire*, même si demeure posée la question d'une transmission sinon interrompue, du moins partielle et discontinue. Après tout, c'est aussi le destin du *Cours*.

Bibliographie

BÉGUELIN, M.-J. (2003). "La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire*", S. Bouquet (ed.) *Ferdinand de Saussure*, Vol. 76, 150-164, Paris, L'Herne.

BENVENISTE, E. (1935). *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, A. Maisonneuve.

- BENVENISTE, E. (1966). "Saussure après un demi-siècle", *Problèmes de linguistique générale* 1, 32-45, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1966). "Tendances récentes en linguistique générale", *Problèmes de linguistique générale* 1, 3-17, Paris, Gallimard.
- BERGOUNIOUX, G., & LAKS, B. (2003). "Portrait de Saussure en phonologue contemporain", S. Bouquet (ed.) *Ferdinand de Saussure*, Vol. 76, 165-177, Paris, L'Herne.
- BOPP, F. (1816). *Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*, Francfort, Andreae.
- BOPP, F. (1866-1874). *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, Paris, Imprimerie Impériale, puis Nationale, 5 vol.
- BOUQUET, S. (1997). *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.
- BOUQUET, S. (Ed.). (2003). *Ferdinand de Saussure*. Paris, L'Herne (coll.: Cahiers de l'Herne 76).
- BRÉAL, M. (1866). "Introduction", F. Bopp, *Grammaire comparée des langues indo-européennes I*, édition de M. Bréal, I-LVII, Paris, Imprimerie Impériale.
- FEHR, J. (2000). *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, PUF.
- JAKOBSON, R. (1973). "Recherches d'un modèle des moyens et des fins du langage dans la linguistique européenne de l'entre-deux-guerres", *Essais de linguistique générale*, Vol. II, 312-317, Paris, Minuit.
- JAKOBSON, R. (1973). "Réflexions inédites de Saussure sur les phonèmes", *Essais de linguistique générale*, Vol. II, 287-295, Paris, Minuit.
- KAYE, J., LOWENSTAMM, J., & VERGNAUD, J.-R. (1990). "Constituent structure and government in phonology", *Phonology Yearbook* 7/2, 193-231.
- LOWENSTAMM, J. (1996). "CV as the only syllable type", J. Durand & B. Laks (eds.), *Current trends in Phonology: Models and Methods*, 419-441, Salford, ESRI.
- MARTINET, A. (1986). *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, Paris, Payot.
- MEILLET, A. (1936, 1953²). "Ferdinand de Saussure, 1857-1913", *Linguistique historique et linguistique générale* 2, 174-183, Paris, Klincksieck.
- PETIT, D. (2004). *Apophonie et catégories grammaticales dans les langues baltiques*, Louvain, Paris, Peeters.
- PÉTROFF, A.-J. (2004). *Saussure, la langue, l'ordre et le désordre*, Paris, l'Harmattan.
- SAUSSURE, F. DE. (1878, 1984). "Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens", *Recueil des publications scientifiques*, édition de C. Bally & L. Gautier, 379-390, Genève, Slatkine.
- SAUSSURE, F. DE. (1879, 1984). "Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes", *Recueil des publications scientifiques*, édition de C. Bally & L. Gautier, 1-268, Genève, Slatkine.
- SAUSSURE, F. DE. (1916, 1972). *Cours de linguistique générale*, édition de T. de Mauro, Paris, Payot.
- SAUSSURE, F. DE. (1984). *Recueil des publications scientifiques*, édition de C. Bally & L. Gautier, Genève, Slatkine.
- SAUSSURE, F. DE. (1995). *Phonétique*, édition de M. P. Marchese, Padoue, Unipress.
- SAUSSURE, F. DE. (2002). *Ecrits de linguistique générale*, édition de S. Bouquet & R. Engler, Paris, Gallimard.

SAUSSURE, F. DE. (2002). *Théorie des sonantes*, édition de M. P. Marchese, Padoue, Unipress.

SÉGÉRAL, PH. (1995). *Une théorie généralisée de l'apophonie*. Thèse, Université Paris 7.

SÉRIOT, P. (1999). *Structure et totalité*, Paris, PUF.

SZEMERINYI, O. (1973). "La théorie des laryngales de Saussure à Kuryłowicz et à Benveniste. Essai de réévaluation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 68/1, 1-25.

TROUBETZKOY, N. S. (1996). *L'Europe et l'humanité, écrits linguistiques et paralinguistiques*, édition de P. Sériot, Sprimont, Mardaga.